

MOTION du Conseil d'administration

Séance du 10 mars 2026

Point Divers de l'ordre du jour

Motion du conseil d'administration de l'université de Strasbourg sur le sous-financement des établissements de l'enseignement supérieur et de la recherche

Le conseil d'administration de l'université de Strasbourg, réuni ce mardi 10 mars 2026 alors que le Conseil national de l'enseignement supérieur et de la recherche (CNESER) rend son avis sur le budget 2026 et sur la répartition des emplois et des moyens entre les différents établissements, tient à exprimer sa préoccupation quant à l'évolution inquiétante des financements que les universités et les établissements de recherche reçoivent de l'État.

Le budget de l'université de Strasbourg présente un déficit pour la quatrième année consécutive, déficit en augmentation, atteignant en prévisionnel les 15 millions d'Euros pour l'année 2026. Les établissements partenaires, tels que le CNRS, voient également leurs budgets réduits, avec comme conséquence une diminution des moyens qu'ils accordent aux unités mixtes de recherche en cotutelle avec notre université. Tandis que l'État consacre près de 80 milliards au soutien des entreprises privées en compensant les exonérations de charges sociales pour leurs salariés, il ne finance pas intégralement et de façon pérenne l'ensemble des mesures salariales de l'Etat à destination de la fonction publique imposées aux universités et aux EPST pour l'emploi de ses personnels, les laissant en assumer les surcoûts.

Cette situation met en péril le bon fonctionnement de nos établissements et la poursuite de nos *missions fondamentales d'enseignement et de recherche*. Elle risque de dégrader les conditions d'études des étudiantes et étudiants et aux conditions de travail des personnels.

La motion est adoptée à l'unanimité du conseil d'administration.

Destinataires :

- Monsieur le Recteur délégué pour l'enseignement supérieur et de la recherche
- Direction générale des services
- Direction des finances
- Agence comptable

La présente motion du Conseil d'administration est publiée sur le site internet de l'Université de Strasbourg.

Fait à Strasbourg, le 11 mars 2026

La Directrice générale des services

A handwritten signature in blue ink, consisting of a stylized 'V' and 'G' followed by a horizontal line.

Valérie GIBERT